

ACTUALITÉS

DES LAITUES POUR SAUVER L'ÉGLISE

ISABELLE DUCAS
LA PRESSE

SAINTE-PACÔME — Menacée par la décrépitude et la désaffection religieuse, comme bon nombre d'églises québécoises, celle du village de Saint-Pacôme, dans le Bas-Saint-Laurent, sera-t-elle sauvée par la culture de laitues ?

C'est le pari que font les paroissiens de l'endroit, avec une petite entreprise locale spécialisée dans l'agriculture verticale.

Là où s'élevaient jadis des prières, vers la voûte décorée de dorures, de grandes tours remplies de jeunes pousses s'élèveront bientôt.

« Ce projet est un cadeau du ciel ! », s'exclame la présidente du conseil de fabrique de la paroisse, Lisette Lévesque, qui se démène depuis plusieurs années avec d'autres paroissiens pour trouver les moyens de payer l'entretien du vaste bâtiment, datant de 1852.

Les paroissiens ont repris espoir de préserver leur église. Mais ils avaient été ébranlés, il y a quelques années, lors d'une rencontre où l'on avait présenté une photo retouchée du village, sans son église au centre...

« Plusieurs avaient eu un choc, c'était très émotif », se rappelle

le maire de Saint-Pacôme, Robert Bérubé. Mais si on ne trouvait pas de solution pour contrer la baisse des revenus, on aurait pu en arriver là.

« Le chauffage et les assurances coûtent à eux seuls 25 000 \$ par année », souligne Lisette Lévesque. Et le bâtiment a besoin de travaux estimés à 400 000 \$.

Les églises occupent toujours une place centrale dans les villages du Québec, même si la pratique religieuse recule. C'est particulièrement le cas à Saint-Pacôme, puisque l'église de ce village se trouve juste en haut d'une grande côte (que tout le monde appelle d'ailleurs « la côte de l'église »), surplombant la rivière Ouelle qui coule en contrebas, au pied de la montagne, à la croisée des principales artères.

VITRINE POUR LA CULTURE VERTICALE

Le plan de « sauvetage » de l'église est l'œuvre d'Inno-3B, PME installée dans le village depuis 2014, qui veut y aménager son centre de démonstration de culture verticale.

Inno-3B a conçu un système de croissance des végétaux dans des modules empilés les uns sur les autres, en milieu fermé, où la température, l'humidité et l'éclairage sont gérés pour obtenir un rendement optimal, avec un minimum d'apport énergétique.

« Pour démontrer notre méthode de production, on cherchait des locaux industriels avec de très hauts plafonds, ce qui n'est pas évident à trouver. Quand la paroisse a fait son appel de projets, en raison de ses problèmes financiers, on s'est dit que ça serait l'endroit idéal pour nous », raconte Martin Brault, président d'Inno-3B.

La petite entreprise, qui n'avait que trois employés l'an dernier, en a maintenant 15, nouvellement installés dans l'ancienne maison du médecin du village, magnifique demeure ancestrale. Elle est en train de donner un regain de vitalité à la petite localité de 1600 âmes, en y attirant des collaborateurs de partout.

LE PLAN

- Inno-3B a créé un organisme à but non lucratif, Les Jardins du clocher.
- L'OBNL deviendra propriétaire de l'église, pour une somme symbolique, dès que l'évêché aura donné son accord officiel.
- La municipalité et la MRC, qui ont déjà manifesté leur appui, doivent approuver le changement d'usage de l'église pour y permettre des activités commerciales.
- Un prototype de module de culture sera d'abord installé dans la sacristie.
- Une firme d'architectes prépare des plans pour une utilisation optimale de l'espace de l'église, afin

d'y installer les équipements de culture ainsi qu'un marché pour la vente des produits récoltés, une cuisine collective et un espace où pourront se poursuivre les célébrations religieuses ou d'autres rassemblements.

- Les plans permettront de connaître la superficie réservée aux modules de culture et la hauteur des tours. Selon les végétaux qu'on choisira de cultiver, l'OBNL pourra faire des projections de revenus.
- Les Jardins du clocher et Inno-3B tentent d'obtenir du financement, notamment auprès des programmes de soutien à l'innovation. Ils estiment avoir besoin de 3 à 4 millions pour lancer le projet.
- Les revenus provenant de la vente des végétaux financeront l'entretien de l'église, et les éventuels surplus iront à l'organisation d'activités communautaires.

Inno-3B souhaite qu'une telle vitrine donne le coup d'envoi à la commercialisation de son système, qui a d'abord été pensé pour les villages nordiques où tous les aliments frais doivent être expédiés par avion, ce qui entraîne des coûts et une empreinte environnementale très élevés.

« C'est le projet parfait pour montrer que chaque citoyen peut faire sa part pour l'environnement en mangeant localement », note Nathan De Baets, conseiller en

changement climatique pour l'entreprise.

LOCAL ET ÉCOLOGIQUE

L'énergie nécessaire à la production est récupérée pour chauffer l'édifice, les coûts de transport et la pollution sont réduits grâce à la consommation locale, ce qui évite aussi le gaspillage alimentaire, explique-t-il. « Et au lieu de consommer les laitues importées, l'achat de produits cultivés ici permet de garder les capitaux au Québec, et de manger plus frais, sans pesticides. »

De la laitue, du germe de blé, des pousses de tournesol, du radis, des fines herbes, du blé, du cresson et éventuellement des petits fruits et des tomates pourraient être cultivés dans l'église.

Au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, on voit le projet d'un œil favorable, notamment en raison de son aspect environnemental et communautaire.

« Le pape s'est prononcé sur l'importance de protéger la terre et l'environnement. Mais il est aussi intéressant d'avoir un projet commercial, qui pourra générer des revenus, tout en conservant un accès communautaire. »

— Yves Thériault, économiste diocésain

Alors que des paroisses risquent la faillite en raison de la baisse de

leurs revenus, il serait intéressant que le projet de Saint-Pacôme soit reproduit ailleurs, selon M. Thériault. Mais certaines paroisses ne voient pas l'urgence d'agir, déplore-t-il. « Plusieurs refusent même tout projet exigeant de retirer les bancs d'église ! »

À Saint-Pacôme, la fabrique a déjà commencé à vendre les magnifiques bancs de bois, des statues et d'autres éléments de mobilier. L'orgue Casavant, datant de 1915, restera en place.

« On a regardé d'autres projets, un gym, une salle de spectacles, mais ils n'étaient pas viables économiquement », dit Lisette Lévesque.

Un espace sera conservé pour les célébrations religieuses, mais l'intérieur de l'église pourrait être transformé de façon importante. Les tours de culture pourraient être installées en plein centre de la voûte et dans le chœur, pour tirer profit de la hauteur du plafond, ou alors le long des fenêtres décorées de vitraux.

Puisqu'on en parle sur toutes les tribunes actuellement, est-ce qu'on envisage de cultiver du cannabis dans l'église ? « Pas encore ! », répond Martin Brault en riant.

CUEILLIR SES LÉGUMES AU SUPERMARCHÉ

Un supermarché de la région de Montréal mettra bientôt en place un

système conçu par Inno-3B permettant aux clients de récolter leurs légumes, encore vivants et en croissance, directement sur les tablettes. Les végétaux pousseront dans des bacs, sous lumières DEL, dans un environnement contrôlé. La fraîcheur des produits sera ainsi prolongée de plusieurs jours, voire de quelques semaines. Le détaillant qui propose ce concept novateur doit faire une annonce sous peu à ce sujet.

DES LIEUX EN TRANSFORMATION

Des demandes de partout

« On a reçu des demandes d'information de partout au Québec, même si le projet n'a pas encore démarré », indique Sylvain Thiboutot, conseiller en développement des affaires d'Inno-3B. Des demandes provenant de la Beauce, de la Matapédia, de Montréal, où il y a aussi des églises vides à recycler, ou d'autres bâtiments désaffectés. Carleton-sur-Mer fait partie du lot. « L'église a besoin de travaux d'un million, et est admissible à une subvention de 700 000 \$ en raison de son caractère patrimonial, explique le maire, Mathieu Lapointe. Pour le reste, une campagne de financement a permis de recueillir des fonds, mais la Ville est aussi sollicitée. » Si elle décide de soutenir financièrement un lieu de culte, la municipalité aimerait miser sur un projet qui apporte autre

chose aux citoyens, dit le maire, qui explore plusieurs options.

D'autres églises transformées

Plusieurs églises sont rachetées par les municipalités, qui en font des salles communautaires, alors que d'autres servent de salon funéraire et de columbarium. Mais les nouveaux usages sont multiples. Voici quelques exemples.

La disparition des clochers

Depuis 2003, 500 lieux de culte ont été fermés, vendus ou transformés au Québec, soit 18 % des édifices.

Depuis 2011, 40 lieux de culte en moyenne ferment chaque année au Québec.

Près de 150 lieux de culte ont été vendus ou cédés à des municipalités ou au secteur public. Une cinquantaine de lieux de culte ont été transférés à des OBNL liés au milieu culturel, communautaire ou social.

Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec

Ce texte provenant de La Presse+ est une copie en format web. Consultez-le gratuitement en version interactive dans l'application La Presse+.